

Convocation du 7 juin 2024

- Maison Ages et vie cession
- Avenant convention relative à l'organisation de l'agence postale communale
- Bons cadeaux pour le personnel
- Devis pour le changement des radiateurs de la mairie
- Délibération portant mise en place d'un emploi de vacataire

PROCES-VERBAL CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 11 juin 2024 à 20 h 30

Présidente : LABOUROT Céline

Présents : PESENTI Bruno, VIELLARD Benoit, DAMY Olivier, PALANGHI Mathilde, LAPLACE Jean-Louis, Virginie BARATA., BALLOT Emmanuelle, THEVENOT Sébastien, LABOUROT Céline, CHAFFANGE Elise, GARDIEN Delphine, MOINE Alexandre, PINTO Anthony, HENRY Damien

Absent excusé : MILLOT Laurent a donné procuration à PESENTI Bruno

Approbation du Procès-verbal du 09 avril 2024

Nomination secrétaire de séance : PINTO Anthony

MAISON AGES ET VIE CESSION :

Madame le Maire expose :

La société « Ages & Vie Habitat » a proposé de réaliser sur la commune un projet de deux colocations pour les personnes âgées regroupées au sein de deux bâtiments. Il y aura également deux logements dédiés aux auxiliaires de vie travaillant au service des colocataires.

Un terrain communal semble propice à la réalisation de ce projet à savoir une partie des parcelles cadastrées ZH 38 et 152 située rue de 19 mars 1962 d'une surface de 2995 m².

Les bâtiments seront construits et exploités par la société « Ages & Vie »

La cession se réaliserait selon les modalités suivantes :

- Le terrain sera vendu au prix de 30€ net vendeur le m² et droits d'enregistrement.
- La commune réalisera à ses frais, les travaux concernant l'extension du réseau d'électricité

Il est précisé que ce projet :

- consiste en la réalisation de logements pour accueillir des personnes âgées, handicapées ou en perte d'autonomie souhaitant bénéficier d'un lien relationnel et sortir de l'isolement social
- repose sur un motif d'intérêt général puisqu'il permet l'accueil et le maintien de personnes âgées dans la commune

Vote : Unanimité

AVENANT CONVENTION RELATIVE A L'ORGANISATION DE L'AGENCE POSTALE COMMUNALE :

Madame le Maire expose :

Après avoir concerté La Poste pour la possibilité de modifier les horaires de l'agence postale pour des motifs d'organisation à partir de 1^{er} juillet 2024 les horaires seront :

- Le lundi après-midi de 14 h 45 à 17 h 45
- Le mardi, mercredi, jeudi, vendredi matin de 9 h 00 à 11 h 45

Vote : Unanimité

BONS CADEAUX POUR LE PERSONNEL :

Madame le Maire explique que :

Suite à la résiliation de l'affiliation de la commune à l'organisme d'action sociale PLURELYA depuis le 1^{er} janvier 2021, la commune a mis en place l'achat de bons cadeaux pour les agents.

Mme le Maire propose de renouveler cette action tous les ans répartie comme suit :

- 200€ par agent et par an donné en juillet
- 50€ par agent et par an donné pour Noël.

Les bénéficiaires : les agents contractuels, titulaires et ceux mis à disposition par le Grand Dole au sein de la commune.

Le montant alloué sera de 250€ en tout par an et par agent.

Vote : Unanimité

DEVIS REMPLACEMENT RADIATEURS DE LA SALLE DES FÊTES :

Madame le Maire présente :

Le devis de l'entreprise SL Maintenance Chauffage, pour changer les 5 radiateurs de la Salle des Fêtes : montant de 4 001€ T.T.C.

Vote : Unanimité

DELIBERATION POUR LA MISE EN PLACE D'UN EMPLOI DE VACATAIRE :

Madame le Maire expose :

L'article du 1^{er} du décret n°88-145 du 15 février 1988 relatif aux agents contractuels de droit public définit les vacataires comme des agents engagés pour une tâche précise, ponctuelle et limitée à l'exécution d'actes déterminés.

La commune ayant besoin ponctuellement d'une personne pour assurer le nettoyage de la salle des fêtes, la salle Marteau et l'école (lorsqu'il y a des événements le week-end), il est proposé d'employer un vacataire.

Cet emploi sera rémunéré sur la base du SMIC de 11€88 brut/ heure à compter du 1^{er} septembre 2024 au 31 décembre 2025.

Vote : Unanimité

QUESTIONS DIVERSES

Devis validés :

- Jura Drone pour cartographier le cimetière et intégrer ce plan dans le logiciel de gestion : 750 € T.T.C.
- Numerize pour numériser et intégrer les actes d'état civil dans le logiciel de traitement : 1 980 € T.T.C.
- Débroussailleuse avec batterie : 1 033 € T.T.C.

INFOS DIVERSES :

Délibérations Ressources Humaines :

Plusieurs points R.H. sont en train d'être actés pour se mettre en conformité avec la législation :

Il s'agit de mettre en délibération ce qui est déjà appliqué au sein de la commune, les agents ont eu une réunion d'information sur les différents points abordés : temps annuel de travail, mise en place d'un règlement intérieur, ouverture d'un Compte Epargne Temps (C.E.T.), les congés payés et heures supplémentaires, les autorisations d'absence (pour

raisons familiales), la prise en charge des formations. Ces propositions de délibérations doivent être présentées au Comité Social et Territorial (C.S.T.) avant adoption par le conseil municipal.

Signalisation et problèmes de circulation/stationnement :

- Rue du Bouteiller : devis demandé pour une bande blanche stop.
- Route Nationale : problème récurrent de stationnement gênant ou non autorisé : la commune étudie les solutions légales envisageables.
- Rue de la Gare et rue du Moulin : des devis sont demandés pour le marquage de « passages piétons »
- Rue des Vignes : changement de priorité et installation des panneaux (devis demandés) ainsi que signalisation sur fond jaune pour avertir de ce changement.
- Route Nationale : Matérialisation de la zone partagée par des logos piétons et cyclistes.
- Devant l'école : l'enrobé est en mauvais état, il est nécessaire de le refaire avant de pouvoir changer la signalisation, devis demandés.

11 novembre :

La proposition de faire venir la chorale « Le Chœur de Roche » n'est pas validée, l'horaire proposé ne convenait pas et le coût de la manifestation trop onéreux.

Parcey Terre de Jeux :

La journée du 2 juin a été reportée pour cause de mauvais temps, il est proposé de faire la manifestation le 7 septembre 2024 à 14h00 au stade.

Proposition d'achat d'un tracteur tondeuse d'occasion :

Actuellement en cours de négociation pour l'achat de ce tracteur-tondeuse qui a peu d'heures d'utilisation (environ 400 heures) et dont le prix de vente est raisonnable entre 3000 € et 4000 €.

Ecole :

Problème d'effectif, le nombre d'inscrits pour la rentrée 2024/2025 est actuellement de 75 élèves. Leur répartition pose des difficultés aux professeurs des écoles qui se retrouveront avec des triples niveaux suite à la suppression de la 4^{ème} classe. Un rendez-vous est demandé à Monsieur le Directeur de l'Inspection Académique pour obtenir une ouverture de classe.

Prochain conseil d'école : 24 juin 2024 à 18h.

Séance levée à 23h45

Le Maire,

Céline LABOUROT

Le secrétaire

PINTO Anthony



